AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0592
FR0000120560-FS0272

3 avril 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 avril 2025, la société Teleios Capital Partners LLC[1] (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mars 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions QUADIENT sur le marché.

[1] Contrôlée par Igor Kuzniar.